



www.facebook.com/LESPEP71

[http://](http://www.pep71.org)

www.pep71.org

RAPPORT FINANCIER 2025

Siège PEP71

18 rue Colonel Denfert - 71100 Chalon-Sur-Saône

Tél : 03.85.45.95.00

Email : siege@pep71.org



UNE ASSOCIATION
ENGAGÉE
ET RESPONSABLE

Sommaire

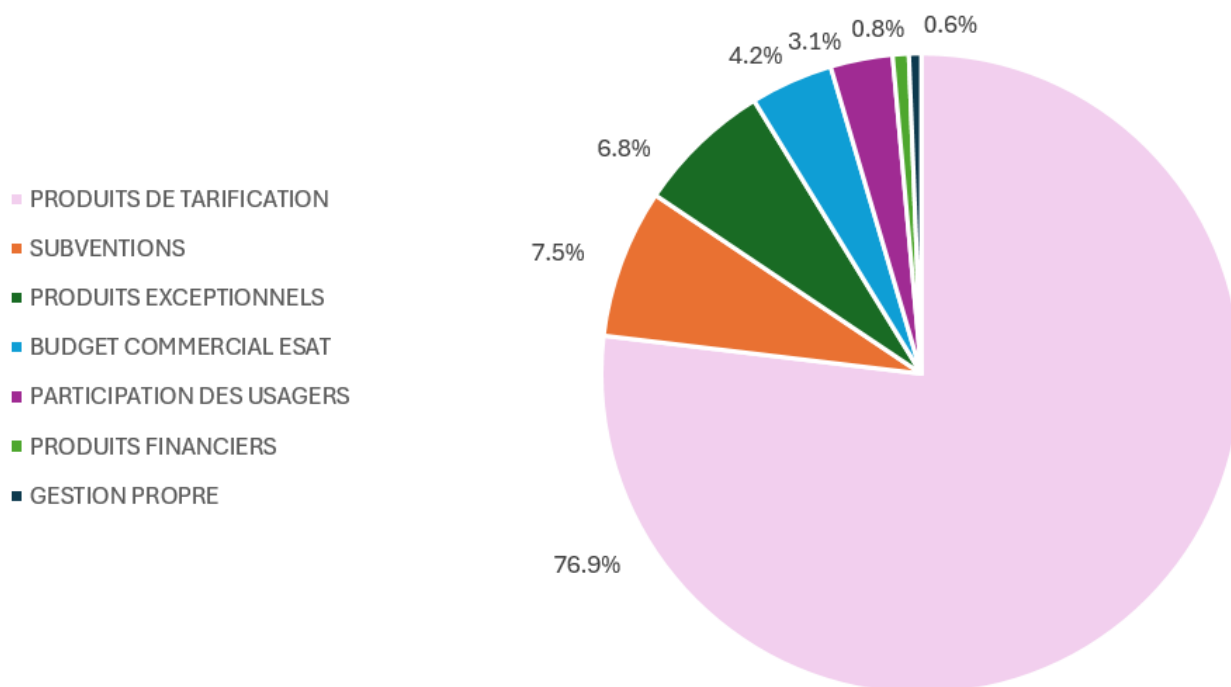
RAPPORT FINANCIER	3
Les recettes.....	3
Les charges	4
L'exploitation courante	4
Les dépenses de personnel	4
Les dépenses de structure.....	5
Résultat de l'exercice 2025.....	7
AFFECTATION DES RESULTATS	8
Propositions d'affectation des résultats des établissements et services sous contrôle de tiers financeurs	8
Propositions d'affectation des résultats des autres services	9
ORIENTATIONS BUDGETAIRES	10
2026.....	10
2027	11
FIXATION DES COTISATIONS	12

RAPPORT FINANCIER

Les recettes

Les recettes associatives 2025 se sont élevées à 33 512 445 €.

Les produits PEP71 se répartissent comme indiqué ci-dessous :



Les produits de la tarification représentent 76.9 % des recettes totales soit 25 769 761 €. Ce montant progresse de 5.6 % par rapport à 2024. Les produits de la tarification sont répartis entre les trois financeurs principaux comme suit : 65 % en provenance de l'Assurance Maladie, 30,5 % en provenance du Conseil Départemental et enfin 4,5 % de la part de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

Les charges

Les charges des PEP71 se sont élevées à 33 250 581 €.

Nous présentons ci-dessous une répartition des charges par groupe fonctionnel.

Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Les dépenses d'exploitation courantes s'élèvent à 2 927 355 € en 2025 et représentent 9 % des dépenses totales. Le montant est similaire à 2024.

Certains postes de dépenses sont en hausse, notamment les postes d'énergie, de transport des usagers, les frais de télécommunication. Ils sont compensés par des économies réalisées sur d'autres postes de dépenses (Alimentation, fournitures administratives, fournitures éducatives et de loisirs).

Ci-dessous une représentation des volumes financiers en kilo€ attribués à chaque poste : les fluides, l'alimentation, les frais de transport et de télécommunication (abonnement serveurs et maintenance, liens internet, messageries, frais de téléphonie), fournitures éducatives et de loisirs, fournitures administratives, et fournitures médicales.



727 K€



407 K€



537 K€



461 K€



122 K€



92 K€



49 K€

Les dépenses afférentes au personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 23 431 679 € et représentent 70 % des charges 2025. Elles progressent de 5 % par rapport à 2024 en raison de l'évolution du nombre de salariés.

Les rémunérations et charges versées aux salariés de l'association représentent 22 329 K€.

À noter un budget alloué à la formation, financé par les PEP71 à hauteur de 187 K€, permettant de financer des actions complémentaires à celles financées par l'organisme de formation (OPCO). Le montant pris en charge par l'OPCO s'est élevé à 143 K€.

Les actions de formation à destination des salariés ont donc représenté un budget total de 330 K€ en 2025, contre 379 K€ en 2024 et 244 K€ en 2023.

À ces dépenses s'ajoute le recours à différents prestataires extérieurs : orthophonistes et psychomotriciens en libéral pour 175 K€, des honoraires auprès du cabinet d'avocats-conseils de l'association et auprès des commissaires aux comptes pour 187 K€, de l'analyse à la pratique professionnelle des salariés pour 129 K€, des prestations de nettoyage pour 69 K€

Enfin, les dépenses de personnel intègrent les provisions pour financer les départs en retraite des salariés, devant quitter les effectifs d'ici cinq ans. Le montant provisionné de l'exercice 2025 est de 25 K€.

Les dépenses afférentes à la structure

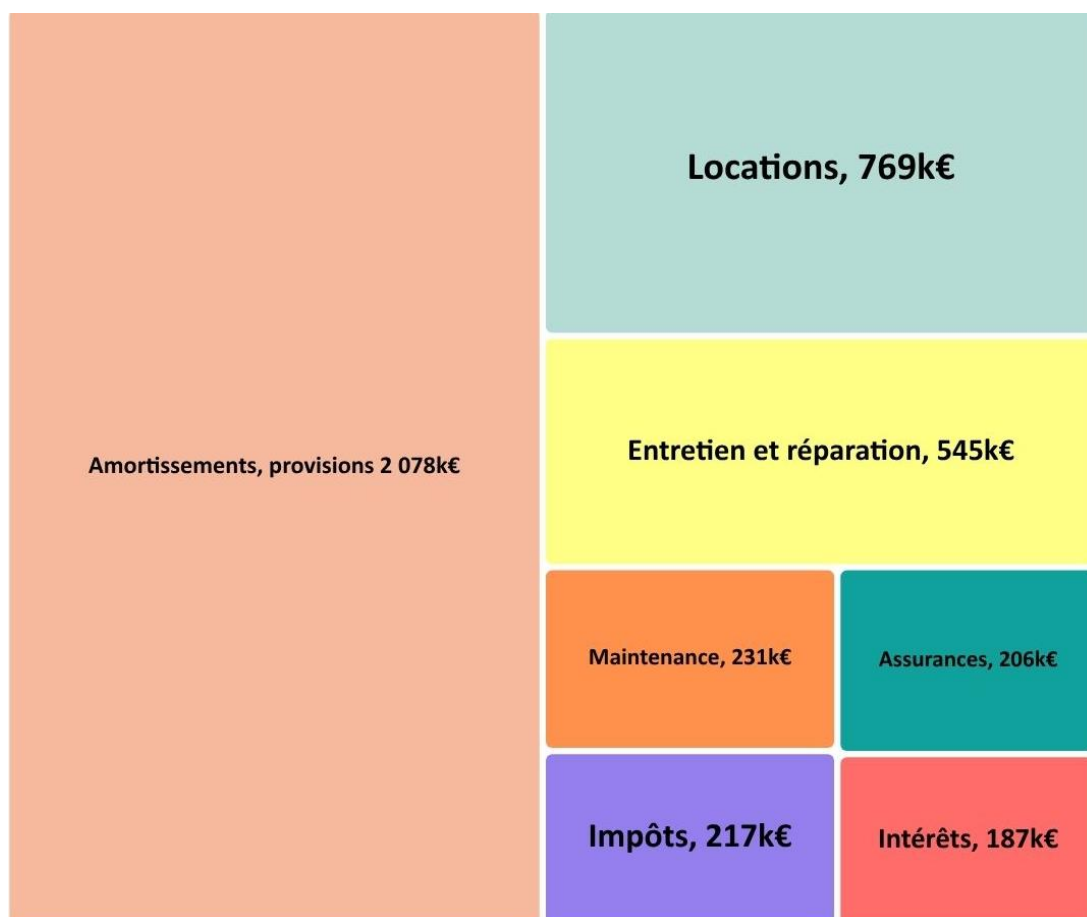
Les charges de structure regroupent les charges liées au patrimoine immobilier des PEP71. Le montant constaté en 2025 est de 6 891 547 €, il progresse de 6 % par rapport à 2024, en lien avec l'évolution du patrimoine de l'association : les acquisitions de nouveaux locaux ont pour conséquence de nouvelles dotations aux amortissements, des charges d'entretien et de maintenance supplémentaires, ainsi que des intérêts d'emprunts immobiliers et des assurances complémentaires.

Les ratios financiers liés au patrimoine immobilier de l'association sont satisfaisants.

Le ratio d'indépendance financière (dettes financières/ressources stables) est de 30.42 %. La norme prévoit que ce ratio ne doit pas dépasser 50 %.

Le ratio d'apurement de la dette s'élève à 2,47. Ce ratio montre la capacité de l'association à rembourser le capital de ses emprunts par l'autofinancement généré par les amortissements. Le niveau correct pour ce ratio est un montant supérieur à 2.

La présentation qui suit illustre la répartition des charges inhérentes au patrimoine des PEP71, pour un montant de 4 233 K€.



D'autres charges ont été constatées, sur le groupe de dépenses afférentes à la structure dont diverses provisions et fonds dédiés pour des risques ou projets précis.

Les plus significatives sont :

- Provisions pour travaux et entretien = 157 K€
- Provision travaux en lien avec la rénovation énergétique : 316 K€
- Fonds dédiés à la création d'une plateforme médico-sociale dans le louhannais : 408 K€

Résultat de l'exercice 2025

Le résultat comptable de l'exercice correspond à la différence entre les produits et les charges, il est de 261 862 € pour 2025.

Compte de résultat	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 900 717	32 729 071
CHARGES D'EXPLOITATION	34 545 171	32 764 277
1.RESULTAT D'EXPLOITATION	355 546	-35 206
PRODUITS FINANCIERS	273 770	279 591
CHARGES FINANCIERES	174 036	157 925
2.RESULTAT FINANCIER	99 734	121 666
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 219	402 762
CHARGES EXCEPTIONNELLES	159 958	106 269
3.RESULTAT EXCEPTIONNEL	-152 739	296 493
Impôts sur les benefices	40 679	34 759
EXCEDENT OU DEFICIT	261 862	348 194

L'ensemble des données communiquées dans ce document, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes également à la disposition des adhérents, permettent de se prononcer quant aux comptes 2025 de l'association.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le passage du résultat comptable au résultat budgétaire à affecter est la résultante d'un certain nombre de retraitements : des opérations sont comptabilisées dans les structures pour répondre aux normes comptables, mais ne sont pas financées par les autorités de tarification. Cela concerne notamment la provision pour congés à payer, les amortissements différés, les recettes liées aux amendements Creton.

	Résultat comptable	Variation congés à payer	Amortissements différés	Variation Amendement Creton	Résultat budgétaire
Etablissements et Services PEP71	261 862 €	64 726 €	-81 236 €	93 580 €	338 932 €

Le résultat budgétaire à affecter est de 338 932 €.

Propositions d'affectation des résultats budgétaires des établissements et services sous contrôle de tiers financeurs

Pour les établissements et services sous contrôle de tiers financeurs, c'est-à-dire qui bénéficient d'une autorisation de fonctionnement pour une durée de 15 ans, le résultat budgétaire s'élève à 341 885 €.

Les propositions d'affectation sont les suivantes :

Etablissements et Services	Résultats budgétaires	Proposition d'affectation de résultats			
		Réserve d'investissement	Réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des charges d'amortissements	Report à nouveau situations complexes
IME + SESSAD TSA	20 025 €				20 025 €
SESSAD DITC	48 530 €	28 530 €	20 000 €		
CAMSP	30 000 €		30 000 €		
CMPP	116 415 €		10 000 €		106 415 €
ESAT	- 7 004 €		- 7 004 €		
ACT	18 946 €		18 946 €		
SAMSAH CD	10 000 €		10 000 €		
FAM CD	65 986 €				65 986 €
FOYER Avouard	7 004 €				7 004 €
SAVS	43 729 €		10 000 €	33 729 €	
CHRS	- 11 745 €		- 11 745 €		
TOTAL ESMS	341 885 €	28 530 €	80 197 €	33 729 €	199 429 €

Propositions d'affectation des résultats budgétaires des autres services PEP71

Les autres services PEP71 fonctionnent essentiellement grâce à des subventions annuelles. Seule la gestion commerciale de l'Esat n'est pas financée par des subventions.

Il n'y a pas de retraitement d'écritures en lien avec un refus de financement de certaines charges par les financeurs, le résultat comptable correspond au résultat à affecter, soit – 2 953 € pour 2025.

Pour les résultats excédentaires et déficitaires, les affectations sont proposées en **report à nouveau**. Les excédents antérieurs enregistrés permettent d'absorber les résultats déficitaires de l'exercice.

		Proposition d'affectation de résultats	
Services et dispositifs	Résultats	Report à nouveau Excédentaire	Report à nouveau déficitaire
SIEGE ACTIVITES PROPRES	- 2 507 €		- 2 507 €
SIAE	- 22 984 €		- 22 984 €
PAS	- 24 543 €		- 24 543 €
ESAT BAAPC	- 29 110 €		- 29 110 €
RAS	30 106 €	30 106 €	
IML PSY	12 277 €	12 277 €	
ACCUEIL JOUR ECLUSE	7 258 €	7 258 €	
ESPACE RENCONTRE	- 8 227 €		- 8 227 €
VISITE EN PRESENCE D'UN TIERS	- 432 €		- 432 €
EMPLOI ACCOMPAGNE	- 17 455 €		- 17 455 €
HABITAT INCLUSIF	- 13 571 €		- 13 571 €
IML ECLUSE	36 705 €	36 705 €	
ALT	- 4 028 €		- 4 028 €
LEAO	22 436 €	22 436 €	
ISCG	- 47 464 €		- 47 464 €
HU CHRS	4 726 €	4 726 €	
HU non CHRS	20 997 €	20 997 €	
PDIP	31 211 €	31 211 €	
DASM	1 653 €	1 653 €	
TOTAL GESTION PROPRE	- 2 953 €	167 368 €	- 170 321 €

Il est donc proposé l'affectation suivante des résultats :

- 28 530 € en réserves d'investissement
- 80 197 € en réserves de compensation des déficits
- 33 729 € en réserve de compensation des charges d'amortissements
- 199 429 € en report à nouveau situations complexes
- - 2 953 € en report à nouveau

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2026

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION PEP 71 CONSOLIDE 2026

CHARGES	Montant 2026	PRODUITS	Montant 2026
60 - Achats	1 670 170	70 - Vente de produits, de prestations de services	2 617 971
Achats de matières et fournitures	1 670 170	74 - Subventions d'exploitation	29 388 757
		ETAT (DRDFE, Directe, Justice, Cohésion sociale, ARS)	915 724
61 - Services extérieurs	2 686 199	Région	494 200
Locations	1 610 690	Département(s)	371 901
Entretien et réparation	793 363	Intercommunalité(s)	39 587
Assurance	231 213	Commune(s)	9 400
Documentation	50 934	Autres	776 403
62 - Autres services extérieurs	1 803 296		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	495 204		
Publicité, publication	10 450		
Déplacements, missions	102 636		
Transports usagers, frais télécom, prestations informatiques	1 195 006	-	
63 - Impôts et taxes	2 030 042	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération	1 844 466	Caisse d'Allocations Familiales CAF	-
Autres impôts et taxes	185 576	MSA	-
64 - Charges de personnel	23 482 905	-	
Rémunération des personnels	16 843 158	Produits de la tarification des ESSMS	26 781 542
Charges sociales	6 446 557		
Autres charges de personnel	193 190	75 - Autres produits de gestion courante	2 631 203
65 - Autres charges de gestion courante	1 271 291	Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 400
66 - Charges financières	157 458	76 - Produits financiers	131 306
67 - Charges exceptionnelles	-	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements	2 313 669	78 - Reprise sur amortissements et provisions	645 794
TOTAL des CHARGES	35 415 031	TOTAL des PRODUITS	35 415 031

Le budget 2026 a été ajusté en fonction des dernières évolutions.

Il passe ainsi de 35 287 722 €, présenté lors de la dernière assemblée générale, à 35 415 031 €.

Cette augmentation est consécutive notamment à la prise en compte en année pleine des financements obtenus au cours de l'année 2025, du fait de l'extension du SESSAD DITC, de la création de l'antenne CMPP à Mâcon, du renforcement de la démarche qualité au CAMSP.

La mise en service des nouveaux bâtiments génère également une augmentation des produits d'exploitation par la reprise de fonds dédiés investissements.

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION PEP 71 CONSOLIDE 2027

CHARGES	Montant 2027	PRODUITS	Montant 2027
60 - Achats	1 664 604	70 - Vente de produits, de prestations de services	2 615 724
Prestation de services			
Achats de matières et fournitures	1 664 604	74 - Subventions d'exploitation	29 514 647
		ETAT (DRDFE, Directe, Justice, Cohésion sociale, ARS)	1 308 014
61 - Services extérieurs	3 190 222	Région	
Locations	2 260 767	Département(s)	371 901
Entretien et réparation	648 853	Intercommunalité(s)	39 587
Assurance	229 668	Commune(s)	9 400
Documentation	50 934	Autres	875 313
62 - Autres services extérieurs	1 150 737		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	496 640		
Publicité, publication	4 850		
Déplacements, missions	101 086		
Transports usagers, frais télécom, prestations informatiques	548 161	-	
63 - Impôts et taxes	2 046 578	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération	1 866 232	Caisse d'Allocations Familiales CAF	-
Autres impôts et taxes	180 346	MSA	-
64 - Charges de personnel	23 748 078		
Rémunération des personnels	17 031 586	Produits de la tarification des ESSMS	26 913 668
Charges sociales	6 526 490		
Autres charges de personnel	190 002	75 - Autres produits de gestion courante	2 645 654
65 - Autres charges de gestion courante	1 275 177	Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 400
66 - Charges financières	146 208	76- Produits financiers	200 000
67 - Charges exceptionnelles	-	77- Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements	2 432 638	78- Reprise sur amortissements et provisions	678 217
TOTAL des CHARGES	35 654 242	TOTAL des PRODUITS	35 654 242

Le budget 2027 est proposé au vote à hauteur de 35 654 242 €.

Il est en hausse par rapport au budget 2027 présenté lors de la précédente assemblée générale, du fait notamment du financement des mesures nouvelles 2025, prises en compte en année pleine à compter de 2026 et impactant de fait le budget 2027.

Le budget intègre également l'impact des projets immobiliers en cours et à venir (plateforme louhannaise) qui génèrent des charges et des produits d'exploitation supplémentaires du fait des dotations aux amortissements et des reprises de fonds dédiés investissements.

FIXATION DES COTISATIONS

Les cotisations 2026 sont proposées identiques à celles de 2025 :

- 2 € pour les cotisations enfant,
- 20 € minimum pour les cotisations adultes (cotisation offerte au conjoint(e) de l'adhérent(e)),
- 100 € pour les personnes morales.

Afin de renforcer le poids de nos actions, il est proposé aux bénéficiaires des actions des PEP71 une adhésion à titre gratuit.